LA PAUSE GOURMANDE 23

SIREN 918 257 486 · Active

Identité

Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS)
Date de création	30/06/2022
Activité principale	56.10C — Restauration de type rapide
Effectif	3 à 5 salariés (2024)
Catégorie	Petite ou moyenne entreprise
SIRET du siège	91825748600012
Siège	7 AVENUE DE LA GARE, 23700 AUZANCES

Annonces légales (BODACC)

16/07/2026	Procédures collectives — Dépôt du projet de répartition (jugement du 2026-06-29) Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
16/07/2026	Procédures collectives — Dépôt de l'état des créances (jugement du 2026-06-29) L'état des créances est déposé au greffe où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.
15/05/2026	Procédures collectives — Jugement d'interdiction de gérer (jugement du 2026-04-28) Jugement prononçant l'interdiction de gérer prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mr Sébastien Bonhommo pour une durée de 10 ans et le condamne à supporter personnellement l'insuffisance d'actif de la société à hauteur de la somme de 50 000 euros.
07/04/2026	Procédures collectives — Dépôt de l'état des créances (jugement du 2026-03-23) L'état des créances est déposé au greffe où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.
29/03/2026	Procédures collectives — Dépôt du projet de répartition (jugement du 2026-03-12) Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
27/03/2026	Procédures collectives — Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire (jugement du 2026-03-11) La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.
05/06/2025	Procédures collectives — Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire (jugement du 2025-05-27) Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Février 2025, désignant liquidateur la SAS SAULNIER-PONROY ET ASSOCIES prise la personne de Me Axel PONROY 6 Bis, rue des Anglaises - 45000 Orléans . Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

14/01/2025	Dépôts des comptes — Comptes annuels et rapports — exercice clos le 2023-12-31

Données publiques : INSEE (Sirene, stock du 01/11/2026), INPI, BODACC (DILA), ratios BCE/INPI — Licence Ouverte 2.0. Document informatif, sans valeur d'extrait officiel. Édité le 19/11/2026 depuis https://unidet.com/fr/annuaire/la-pause-gourmande-23-918257486/.